



« Talents Franco-québécois »

Qui peut concourir ?

Tous les créateurs d'entreprise résidant en France, quel que soit le statut de l'entreprise, **âgés de moins de 35 ans**, dont l'activité principale est installée et développée sur le territoire français et présentant un projet de coopération avec le Québec.

Critères d'éligibilité :

- création de l'entreprise ou de l'activité (prise en compte de la date de dépôt des statuts) entre le **1^{er} janvier 2007 et le 31 mars 2008**,
- avoir bénéficié d'un accompagnement pour le montage du projet (Boutiques de Gestion, DRJS ou tout autre réseau d'appui à la création d'entreprise),
- **être âgé de moins de 35 ans** à la date d'inscription au concours.

Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet. Un projet peut être porté par plusieurs personnes physiques dont une seule peut être candidate.

Critères d'évaluation :

La sélection des candidatures s'opère sur la base des éléments suivants :

- parcours et qualité entrepreneuriale du créateur
- qualité du montage et de la conduite du projet de coopération
- viabilité économique du projet de coopération
- articulation de l'activité principale et du projet de coopération franco-québécois

Comment participer ?

Le dossier d'inscription est disponible auprès des Boutiques de Gestion ou sur le site www.concours-talents.com. Dépôt des candidatures avant le **30 avril de l'année en cours** auprès d'une Boutique de Gestion de la région de domiciliation de l'entreprise.

Informations et contacts :

Tél. : 01 53 34 12 90
info@concours-talents.com
www.concours-talents.com